

**Service instructeur**

DEVI - Direction adjointe de l'eau

**Service consulté**

**PARTICIPATION FINANCIERE A LA MANIFESTATION LES AUTOMNALES  
VALORISATION DES BOUES ET BIODECHETS DE LA SOURCE A LA  
RESSOURCE  
A COLMAR LES 14 ET 15 NOVEMBRE 2017**

Résumé : L'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) organise à Colmar, les 14 et 15 novembre 2017, l'une de ses deux rencontres nationales annuelles intitulée "Les automnales - valorisation des boues et biodéchets de la source à la ressource". Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 92 843 €, dont seulement 24 868 € de droits d'inscription, les autres financeurs pressentis étant les Ministères concernés, l'ADEME, l'Agence de l'Eau, la Région Grand Est, Colmar Agglomération, la Chambre Régionale d'Agriculture. Au titre du volet boues d'épuration de cette manifestation, il vous est proposé d'allouer une subvention de 3 000 € à l'ASTEE pour son organisation.

L'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) est une association nationale à caractère scientifique et technique forte de près de 3 800 membres individuels ou de structures publiques et privées intervenant dans le domaine de l'environnement.

Cette association organisera les 14 et 15 novembre 2017, au Centre de Rencontres d'Echanges et de Formation (CREF) à COLMAR, son deuxième évènement annuel national intitulé "Les Automnales" sur le thème de la valorisation des boues et des biodéchets de la source à la ressource. Cet évènement s'adresse en priorité aux collectivités et à leurs partenaires (assistants à maître d'ouvrage, maîtres d'œuvre, ...) en recherche d'informations et d'échanges techniques.

Sur un budget prévisionnel de 92 843 € TTC, l'ASTEE sollicite du Département du Haut-Rhin une aide financière de 7 500 € TTC. N'assumant plus la compétence déchets, le Département pourrait intervenir au titre du seul volet boues des stations d'épuration. Il est précisé que le Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin (SMRA68) a logiquement été consulté et associé à l'amont pour la définition des thèmes à aborder, voire pour une intervention.

Les recettes provenant des droits d'inscription étant estimées à 29 842 € TTC, les autres financeurs sollicités sont :

- Les Ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture pour 10 000 € TTC,
- L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour 12 500 € TTC,
- L'ADEME pour 10 000 € TTC,
- La Région Grand Est pour 8 000 € TTC,
- La Chambre Régionale d'Agriculture pour 7 500 € TTC,
- Colmar Agglomération pour 5 000 € TTC,
- Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (SITDCE) pour 2 500 € TTC.

Le partenariat financier se traduirait classiquement par la présence du logo du Département sur les documents de communication, ainsi que par une possible intervention lors de l'ouverture de l'évènement.

La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a émis, en date du 30 juin dernier, un avis favorable à une participation financière dans la limite toutefois de la somme de 3 000 € économisée par ailleurs, suite au report début 2018 d'une autre manifestation.

En conclusion, je vous propose d'allouer une subvention forfaitaire de 3 000 € à l'ASTEE pour l'organisation de la manifestation « Les Automnales – valorisation des boues et biodéchets de la source à la ressource » les 14 et 15 novembre 2017 à Colmar.

La subvention sera versée en une seule fois et les crédits correspondants seront prélevés sur le Programme C714 – Chapitre 65 - Fonction 61 – Nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Brigitte KLINKERT